

39 - Semaine de la Solidarité Internationale (SSI) - Subventions aux associations

Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur : Depuis 2002, la Ville de Besançon coordonne les actions organisées à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale par les associations, les établissements de formation et les organismes investis dans les actions de solidarité et d'éducation au développement. Elle apporte des moyens logistiques à l'ensemble des partenaires en termes de locaux (mise à disposition de salles) et de communication (BVV et autres supports de communication disponibles).

Deux nouveaux événements sont à noter pour cette année :

- **une solisphère** : cet événement permettra d'interpeller le grand public et les médias sur la Solidarité Internationale à l'aide d'un événement esthétique Place Pasteur autour des droits à l'essentiel,

- **une conférence gesticulée** dont l'objectif est de favoriser la réflexion des jeunes sur l'engagement sous ses diverses formes et d'offrir à un large public un spectacle original directement lié aux questions de solidarité internationale et de développement.

La Ville de Besançon souhaite soutenir les associations partenaires de ces manifestations.

En 2012, ces associations sont les suivantes :

- Association Art'Monie : animation et coordination artistique de la solisphère : référent esthétique avec décoration du mandala central, organisation d'un atelier de création d'une chorégraphie des droits à l'essentiel et d'un atelier d'apprentissage de la danse, création d'une bande son, décor et costume. Subvention proposée : 2 600 €.

- Serious Road Trip : préparation d'un quartier de la solisphère sur le Droit au rire et au jeu et préparation au moyen de 6 séances d'ateliers d'une parade circassienne pour animer l'événement. Subvention proposée : 960 €.

- Terre des Hommes France, délégation du Doubs : exposition «Tresser les droits humains», préparation de scénettes avec les étudiants, préparation d'un quartier de la solisphère, participation aux ateliers «danse des droits à l'essentiel». Subvention proposée : 750 €.

- Association Femmes des 408 : participation à la journée de la solisphère le 17 novembre 2012, flashmob et restitution. Subvention proposée : 600 €.

- Comité du Doubs UNICEF : préparation d'un quartier de la solisphère sur le thème de l'eau. Subvention proposée : 150 €.

En cas d'accord, la somme totale, soit 5 060 € sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.005023 CS 00290.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2012.